

1-29. Projet du paiement du legs et des gages à Jeanne Barret par Clériade Vachier exécuteur testamentaire de P. Commerson.

- Clériade Vachier exécuteur testamentaire de P. Commerson prévoit de donner 600 livres correspondant au legs de P. Commerson à Jeanne Barret et 300 livres pour ses gages.
- Les gages sont de 100 livres par an ce qui correspond à 3 années. En réalité au moment de la succession Jeanne ne recevra que 225 livres, ce qu'elle contestera.

Sur ce qui a été ordonné par M^r. le lieutenant civil
que le prix des meubles légués par M^r. Commerson
à la d^{me}. Jeanne Barret sera déposé chez
M^r. Regnauld, je ne suis plus comptable
envers Jeanne Barret, que de la somme de
600^l qui lui est léguée, et de celle de 300^l
qui lui est due pour gages suivant le testament
de M^r. Commerson, lesquelles sommes réunies
composent la totale de neuf cens livres que je retiens
pour payer suivant ma promesse, la d^{me}. Barret.
Partant la succession est libérée de ce legs et
dette au moyen de ma promesse de fournir au
tuteur une quitance par d^{me}. notaire aux frais de la
succession; ainsi je porte en dépense la somme
de Neuf cens livres et
Total de la Dépense Neuf mille cinq cens
cinquante une livre dix huit sols 10. s. . . . 9.

Archives Nationales, Paris, côte : MC/ET/LXXXIV/537

Transcription (non professionnelle) :

Sur ce qui a été ordonné par Mr le Lieutenant civil
que le prix des meubles légués par Mr Commerson
à la dame Jeanne Barret sera déposé chez
Mr Regnault, je ne suis plus comptable
envers Jeanne Barret que de la somme de
600 livres qui lui est léguée, et celle de la somme de 300
qui lui est due pour gages suivant le testament
de Mr Commerson, lesquelles sommes réunies
Composent la totale de neuf cens livres que je retiens
pour payer suivant promesse, la dame Barret
partant la succession est libérée de ce leg et
dette au moyen de ma promesse de fournir au
tuteur une quittance par devant notaire aux frais de la
succession ; ainsi je porte en dépense la somme
de neuf cens livres ci.....900 “